

Rapport financier

Exercice du
1er Janvier au 31 Décembre 2023

Assemblée Générale - Juin 2024



Les acteurs

COMPTABLE

- **Leïla CERLANT (salariée - Association Enfance et Jeunesse)**

DIRECTRICE

- **Séverine JOLY (salariée - Association Enfance et Jeunesse)**

EXPERT COMPTABLE

- **Monsieur Matthieu FOUQUERON et Madame Elsa DUBOS de la société TGS France.**

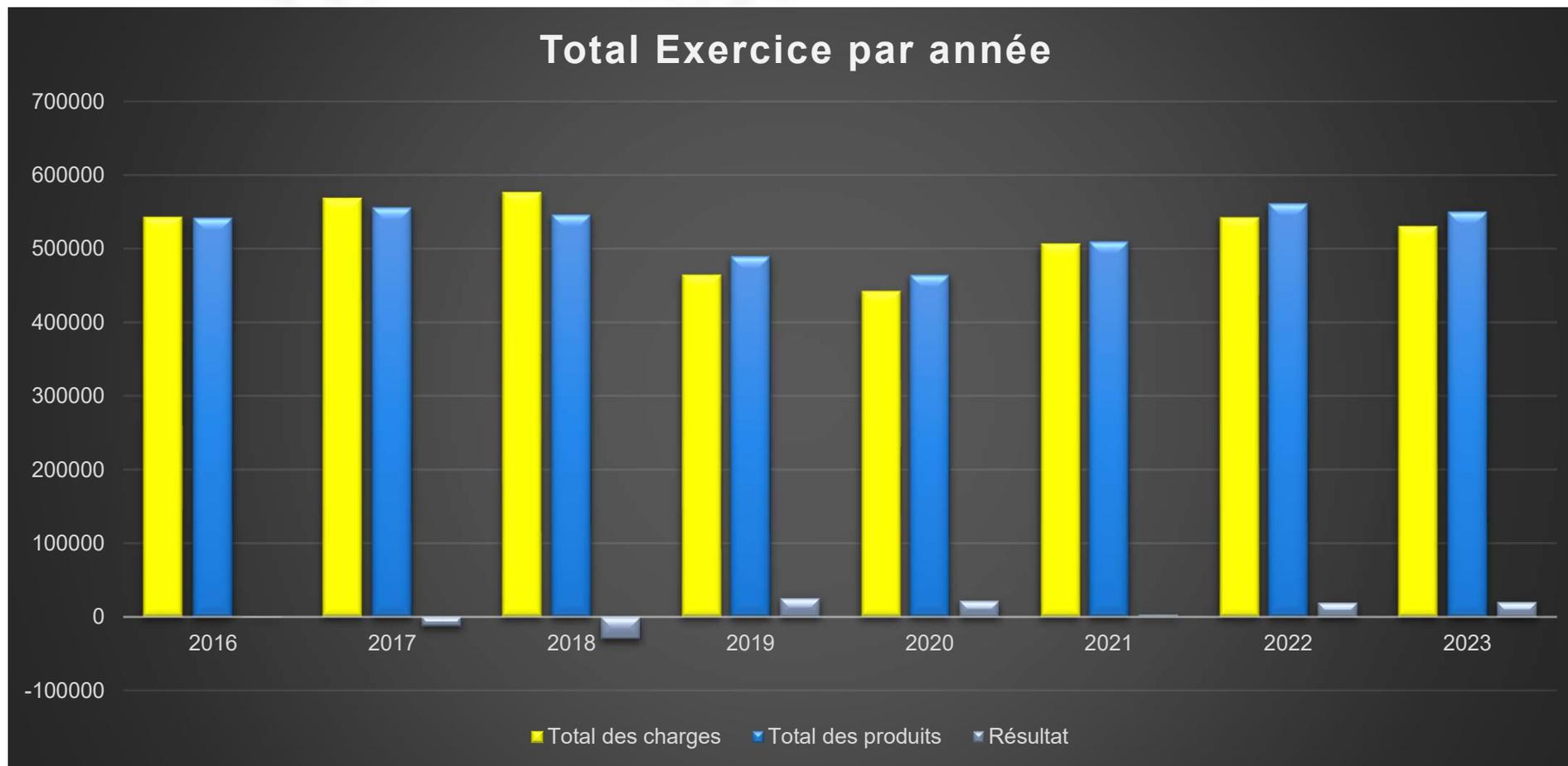
COMMISSAIRE AUX COMPTES

- **Monsieur Fabrice BARRIER et Madame Floriane LESIEUR du cabinet BAKERIDLY SIREGO**

TRESORIER

- **Patrice BETTON (Parent bénévole élu - Association Enfance et Jeunesse)**

Quelques chiffres à savoir....



LE BILAN AU 31/12/23



Le rapport de l'expert comptable...

« **ATTESIAUON DE PRESENTATION DES COMPTES** »

« En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association **ENFANCE ET JEUNESSE** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 378 334 euros

Chiffre d'affaires : 292 078 euros (EC)

Résultat net comptable : 19 982 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à **BEAUCOUZE**

Le **04/04/2024**

Mr **Matthieu FOUQUERON**, Expert Comptable »



Les conclusions du Commissaire aux Comptes

« À l'Assemblée Générale de l'association Enfance et Jeunesse,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de de l'association Enfance et Jeunesse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention unique : Avec la municipalité de Montreuil-Juigné

Représentants au sein de l'association : Monsieur VIERON William, Monsieur ABLAIN P. Samuel, Madame VADOT Françoise et Madame RIOT Emily

Nature et objet : Convention de financement

Modalités : La convention de financement et les avenants fixent le montant de la subvention, pour l'année 2023, à 217 337 €uros. »

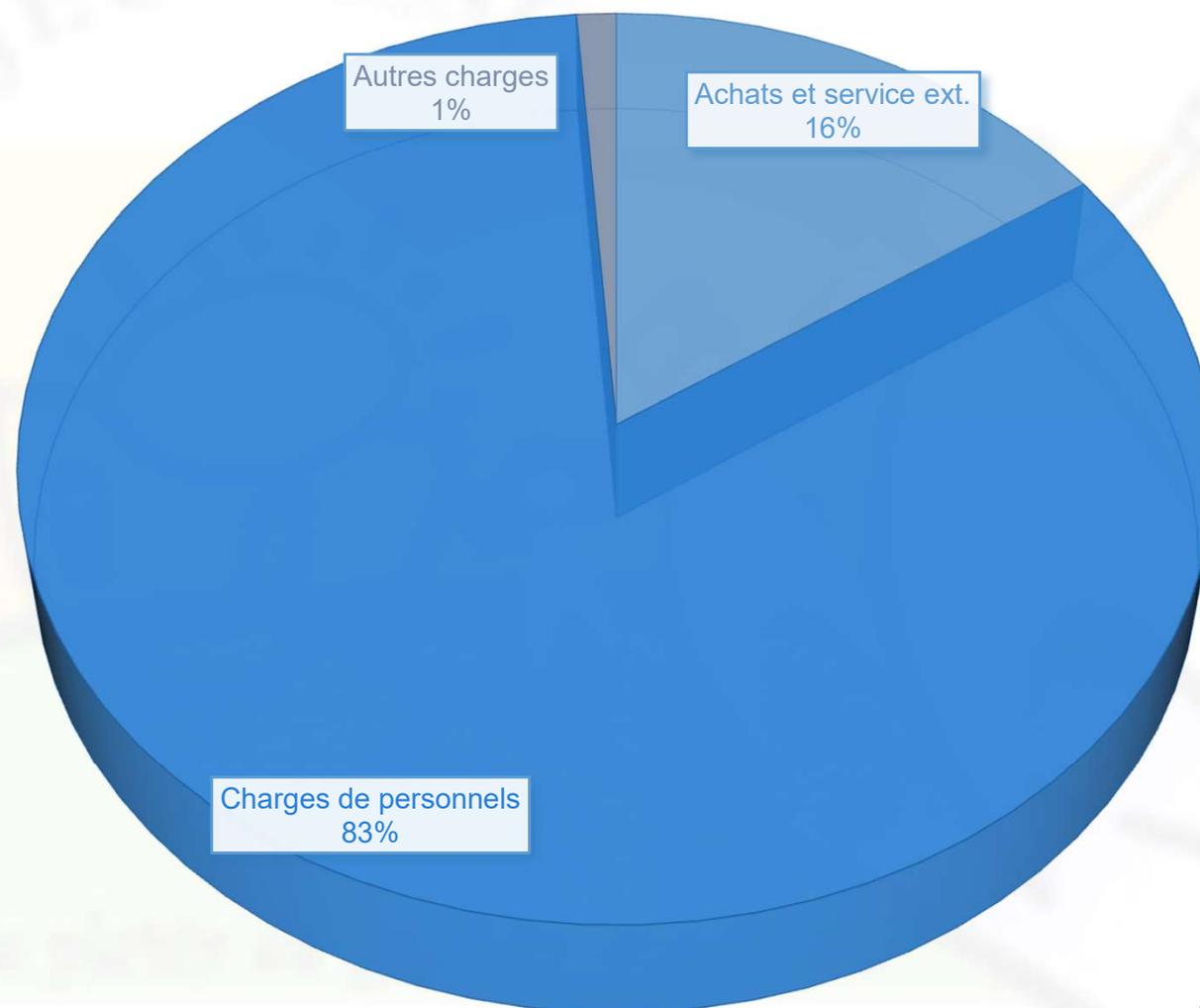
Le commissaire aux comptes BAKER TILLY STREGO
Mr Fabrice BARRIERE »



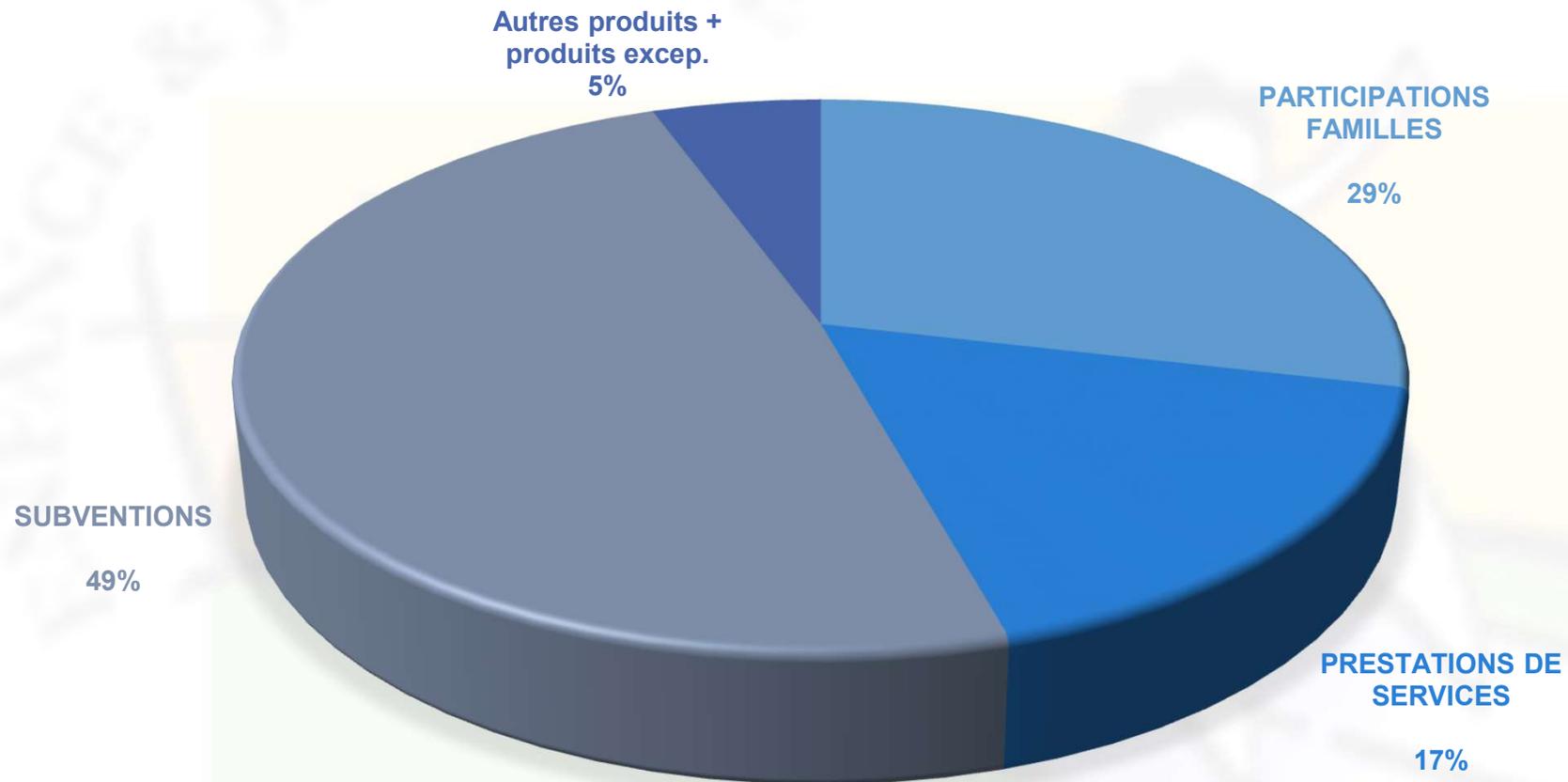
LE COMPTE DE RESULTAT 2023



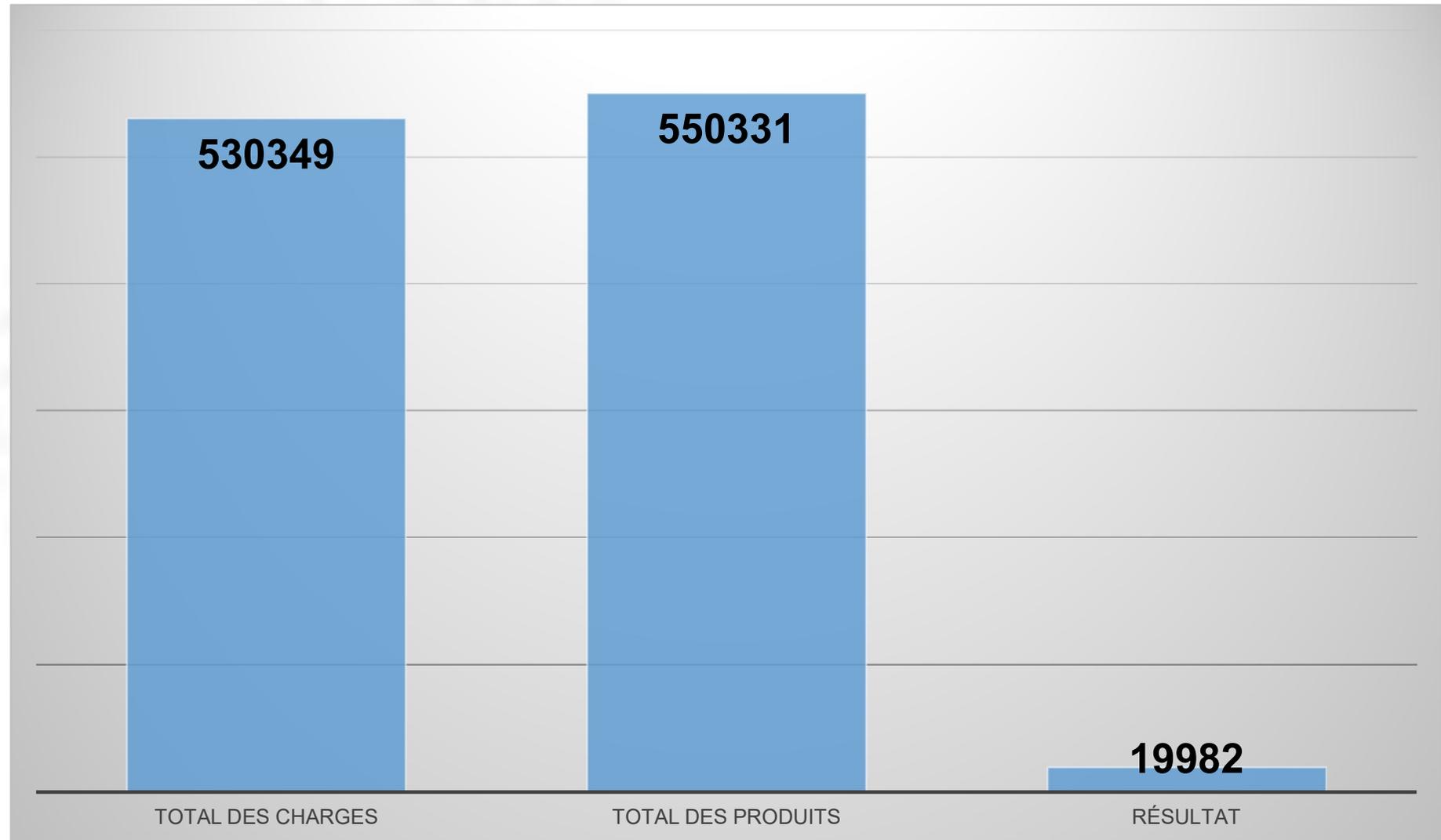
Les charges de l'association 2023



Les sources de financement de l'association



Compte de résultat 2023



Bilan financier 2023

Le résultat de l'exercice 2023 est estimé à + 19 982€

Ce que l'on peut retenir de l'année 2023:

- **Une masse salariale en baisse** : attention, l'association a eu de grandes difficultés à recruter au 1^{er} trimestre 2023 et a dû bloquer les places à l'ALSH La Guyonnière par manque de personnel.
- Un remboursement de la retraite à hauteur de 14 311€ (trop payé de 2017 à 2020)
- Une hausse de la participation de la MSA et du Conseil Départemental de + 1 780€
- Même si nous avons prévu un BP 2023 à l'équilibre, nous finissons l'année 2023 à + 19 982€.
On explique le résultat par des produits exceptionnels non reconductibles sur les prochains exercices.

L'association préfère analyser son compte de résultat au regard de son activité effective. Nous avons un bilan comptable positif, réel d'activité, de 0,5% du budget, soit 3 171€ pour 2023

C'est une gestion saine mais tendue.



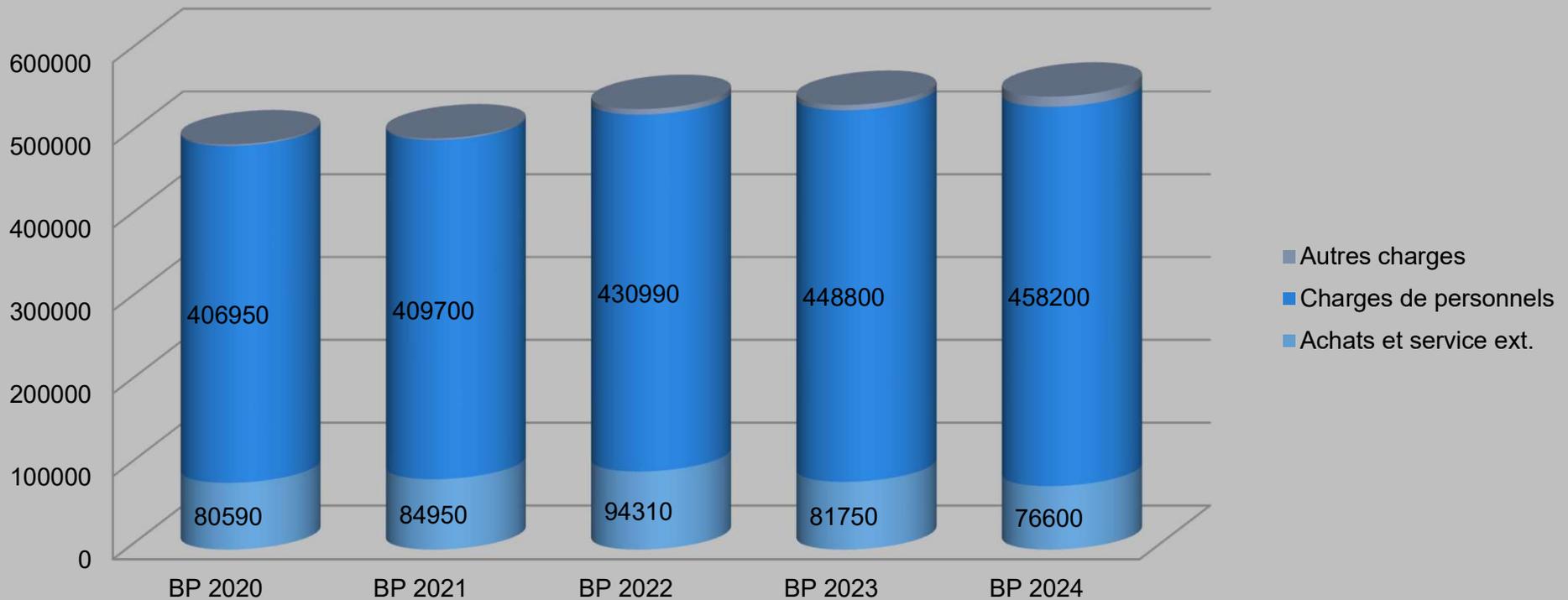
Et maintenant ... 2024



Budget Prévisionnel 2024

LES CHARGES

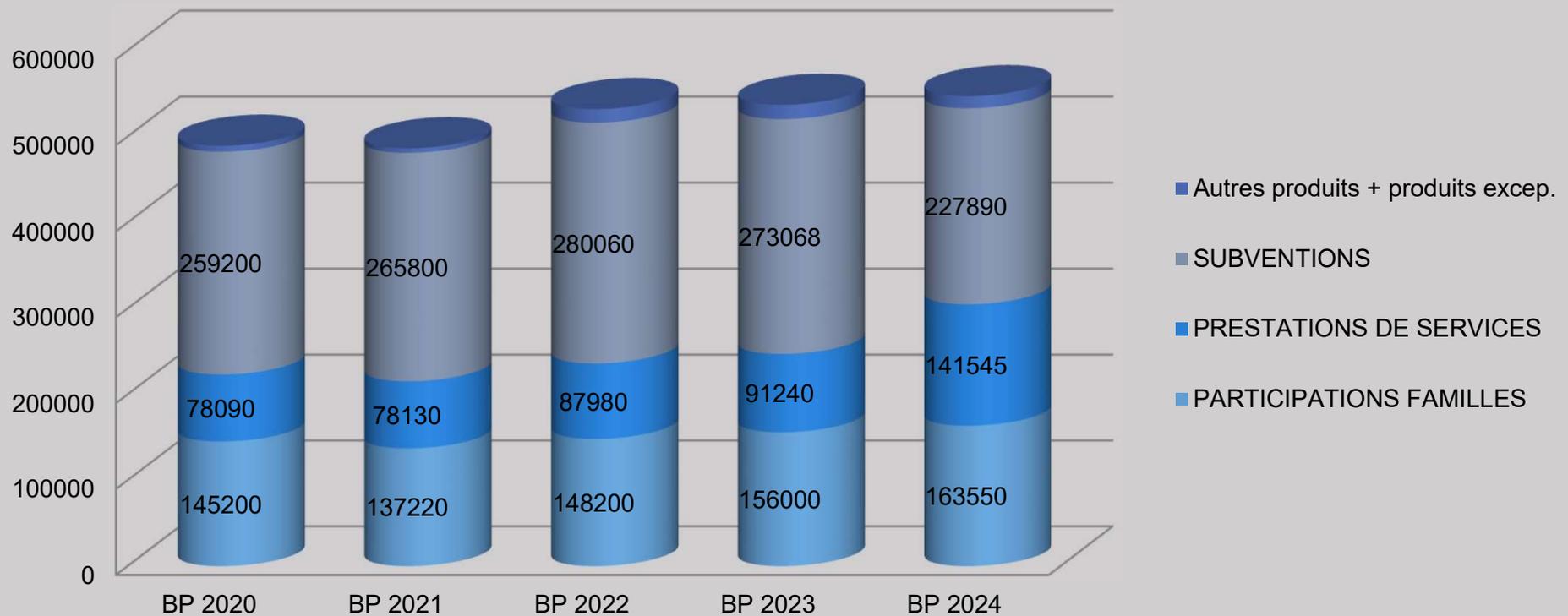
Budget prévisionnel : Charges



Budget Prévisionnel 2024

LES PRODUITS

Budget prévisionnel Produits



Budget Prévisionnel 2024

Ce que l'on peut retenir de l'année 2024:

Budget à l'équilibre à 547 000 € (537 000 € en 2023)

- ⇒ Augmentation de la masse salariale (embauche d'animateurs, augmentation conventionnelle et du SMIC janvier 2024)
- ⇒ Hausse des amortissements (achat du logiciel Inoé)
- ⇒ Augmentation de 1,2% de la subvention municipale
- ⇒ Augmentation des transferts de charges notamment par l'embauche d'un apprenti

L'association souhaite contribuer au pouvoir d'achat des familles, il a été acté par les membres du Conseil d'Administration de ne pas augmenter les tarifs des Accueils de Loisirs et de l'Espace Jeunesse en 2024. La situation économique des familles est tendue, le bien-être de l'association dépend des inscriptions des familles.

Nous devons permettre l'accès à tous.

